

Pour une planification durable ↳ de vos réseaux

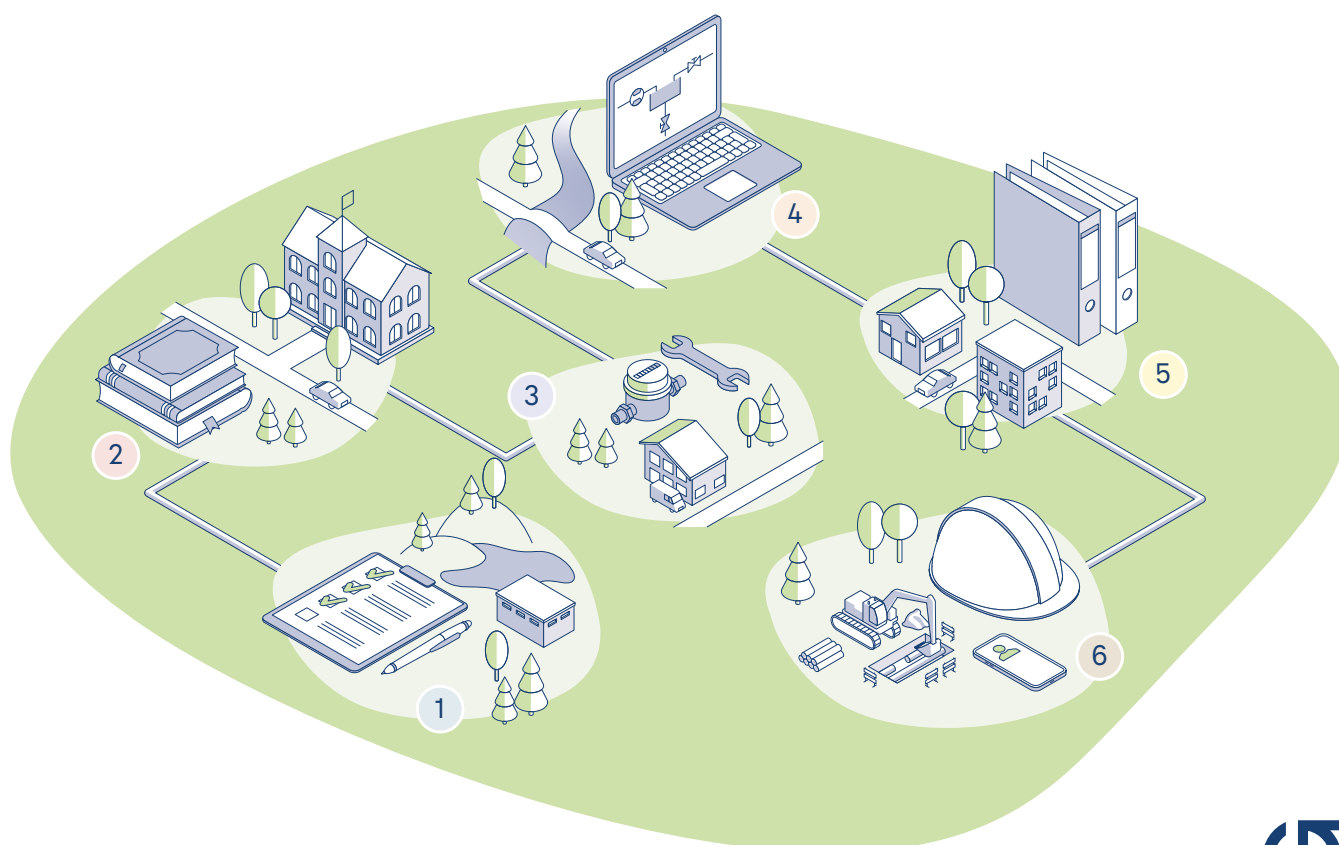
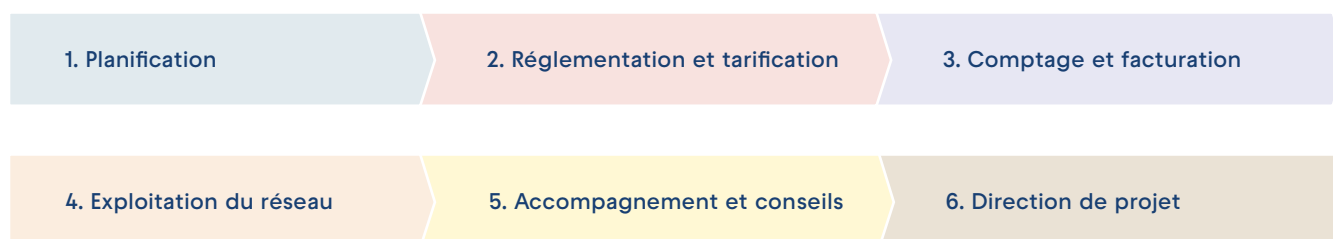




L'eau est une ressource vitale et précieuse, sur laquelle la pression climatique se fait croissante et dont le cadre légal et normatif est toujours plus exigeant. La durée de vie élevée des infrastructures requiert vision et anticipation, afin de privilégier une utilisation multifonctionnelle de l'eau et des investissements durables.

Dans ce contexte, Genedis propose aux collectivités de s'appuyer sur un partenaire fiable et de proximité, et leur offre des prestations sur mesure leur permettant de relever ces multiples défis.

Des solutions sur mesure, par étapes





Réseaux d'eau

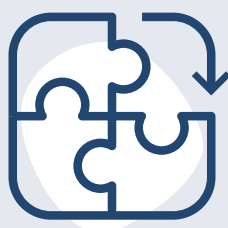
Vos avantages



Interlocuteur unique
et service de proximité



Expertise et qualité



Solutions personnalisées



Coordination avec les autorités
cantonales et fédérales



Veille légale
et réglementaire



Service de piquet 24/7
dans votre région

1. Planification

Plan général d'approvisionnement en eau potable (PGA)

- Inventaire et diagnostic des infrastructures existantes
- Analyse des ressources et besoins actuels et futurs

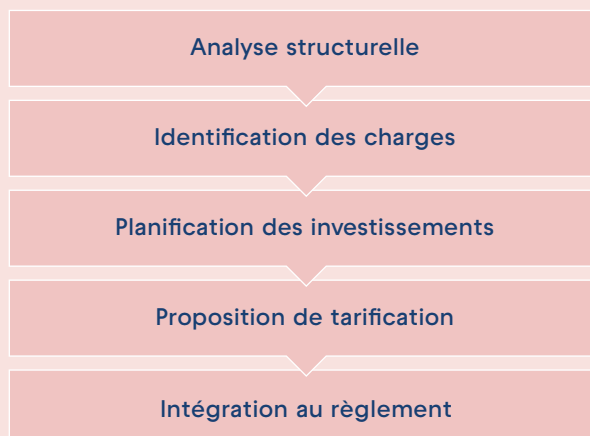
- Modélisation hydraulique
- Proposition d'un concept de distribution assorti de propositions d'amélioration
- Établissement d'un plan d'action et d'un devis estimatif des investissements à court, moyen et long terme

2. Réglementation et tarification

Structure tarifaire, procédures administratives et communication aux citoyens

- Rédaction des nouveaux règlements communaux sur la distribution d'eau potable et sur les eaux à évacuer
- Recherche et/ou validation de concessionnaires agréés
- Établissement d'une nouvelle structure tarifaire assurant l'autofinancement en lien avec la planification
- Élaboration des dossiers complets à l'attention des autorités et suivi des procédures de validation
- Assistance au Conseil communal lors de la présentation des nouveaux règlements et taxes au législatif et à la population

Étapes pour l'élaboration des nouveaux règlements



3. Comptage et facturation

Déploiement des compteurs

- Investissement dans les compteurs et commande du matériel
- Planification du déploiement des appareils par des entreprises locales concessionnaires des communes
- Contrôle et suivi des interventions

Gestion des compteurs

- Relevés annuels des compteurs d'eau
- Vérification des données, établissement des décomptes
- Facturation des taxes communales aux propriétaires
- Service clientèle et gestion du contentieux
- Contrôle de qualité sur les nouvelles installations
- Renouvellement des compteurs en fin de vie ou en cas de défaut



Remplacement de compteur



4. Exploitation du réseau

Entretien des infrastructures d'eau potable et surveillance de la qualité de l'eau

- Exploitation courante de l'infrastructure communale du captage au réseau de distribution.
- Service de piquet 7j/7, 24h/24
- Mise en place d'un système d'autocontrôle: analyse des dangers, surveillance et plan d'action
- Prélèvement régulier d'échantillons et maintenance des équipements
- Établissement de schémas fonctionnels d'ouvrage
- Rédaction de descriptifs de fonctionnement, de procédures et d'instructions de travail
- Paramétrage et optimisation du système de télégestion du réseau
- Préparation, gestion et suivi des inspections du Service cantonal de la consommation (SCAV)
- Rédaction d'un bilan annuel d'exploitation et de l'information publique sur l'eau



5. Accompagnement et conseils

Bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO)

- Représentation du maître d'ouvrage auprès de tiers
- Conseils en matière de gestion des réseaux d'eau potable et d'évacuation
- Prestations administratives (veille légale et réglementaire, demandes de crédit ou de subvention, prise de PV, établissement de conventions et contrats, etc.)
- Appels d'offres de mandataires, conseils en matière de procédures de marchés publics, cahier des charges pour différentes prestations dans les domaines de l'eau (PGEE, etc.)
- Accompagnement dans des démarches institutionnelles et de régionalisation (clés de répartition, statuts, etc.)

6. Direction de projet

Direction générale de projets et direction de travaux

- Prestations techniques: étude de projet, dimensionnement
- Direction générale de projets
- Gestion des dossiers de demande d'autorisation
- Direction générale de travaux: suivi de chantier, procès-verbaux, réception d'ouvrages
- Collecte de documents pour l'établissement d'un dossier d'ouvrage exécuté (DOE)



Contactez-nous et parlons de vos besoins:

